

MANIFESTE DE L'UNITE DES OPINIONS ★

Travailleurs syndiqués à la C.G.T., syndiqués Force Ouvrière, syndiqués à la C.N.T.

La Conférence du premier février, rassemblant des militants responsables à tous les échelons de la C.G.T. et de la C.G.T.-Force Ouvrière a décidé d'appeler les syndiqués de toutes tendances, à engager la lutte pour surmonter par tous les moyens la criminelle scission dans laquelle les dirigeants des deux centrales ont une égale responsabilité.

Travailleurs, dans tous vos syndicats et quelle que soient votre tendance, la Conférence vous appelle à combattre sous le mot d'ordre du :

« Congrès grande des militants qui discutent les solutions aux difficultés que rencontrent les travailleurs dans leurs luttes. »

« Unité Syndicale » veut être une arme d'éducation syndicale et de libre discussion. C'est pourquoi elle met cette page à la disposition de tous les militants pour qu'ils y exposent en toute liberté leurs points de vue ; nous ne demandons aux camarades que de limiter si possible leurs articles à 1 colonne.

Car il est bien évident que l'éclatement de la C.G.T. a été facilité par certaines pratiques n'ayant rien de démocratiques. Mais il est non moins évident que l'indignation des tenants de « Force Ouvrière » a été longue à se manifester.

Les syndicalistes conscients du rôle qui échoit au mouvement ouvrier se doivent, dès maintenant de travailler à la réunification de l'organisation confédérale. Mais ce serait faire œuvre inutile — pour le moins très limitée — que vouloir simplement recoller les morceaux. Essayons plutôt, dès le départ, de reconstruire sur des bases solides, et de préciser les conditions d'un syndicalisme sain, capable de rester entre les mains des travailleurs un outil d'émancipation.

On a dit et écrit bien des choses sur la liberté d'expression au sein des syndicats. On a même abordé, parfois, la question de la représentation proportionnelle des tendances à tous les échelons, et celle du non-cumul des mandats syndicaux et politiques. C'est bien ainsi, et je ne veux pas y revenir pour l'instant.

Mais il est un point que les vertueux camarades des sommets de Force Ouvrière ne précisent guère, se contentant de solennelles affirmations de principe sur la démocratie et l'indépendance du syndicalisme. Approfondissons donc le problème de l'élection des responsables et de leur rééligibilité.

Il est une règle que les démocrates avertis ont toujours considérée juste dans le domaine politique : c'est l'élection directe des représentants. Il est évident, en effet, que les élections au 2^e ou au 3^e degré, quelquefois employées, dénaturent, ou tout au moins dévient le sens général d'une consultation. Or, un syndiqué du rang a-t-il désigné quelquefois les membres du bureau d'une U.D., ceux d'un Bureau confédéral ? Je ne pense pas que jamais ce fait se soit produit. Tout récemment encore, n'avons-nous pas vu Saillant, Le Léap, Enhi et Cie fonder tête baissée dans les fauteuils confédéraux avant que les adhérents aient eu le temps de piper mot ? N'avons-nous pas vu Jouhaux et ses amis devenir secrétaires confédéraux F.O. de par la grâce de Dieu ? N'avons-nous pas vu Neumeyer et Rose Etienne devenir secrétaires du nouveau comité interfédéral des fonctionnaires.

Voilà donc un point précis où va pouvoir s'exercer à plein la démocratie syndicale : tous les adhérents à jour de leurs cotisations doivent désigner eux-mêmes, directement les camarades qui assumeront la charge de l'organisation.

Que ce soit pour un bureau d'U.L. ou d'U.D., pour un bureau fédéral ou le bureau confédéral, les listes - programmes doivent être départagées directement par les adhérents. Après, mais après seulement, la majorité du bureau désignera son ou ses secrétaires. Je n'entends pas entrer dans le mécanisme de cette pratique, mais je pense qu'elle est

capitaliste dans les pays occidentaux, tout en étant la politique dominante des U.S.A. soviétique s'efforce à la politique amoralisant la force d'œuvre et qu'elle influence la cristallisation mondiale de ce qui est parfaitement réalistes ainsi qu'en témoignent les délégués du Syndicat national des Instituteurs — je ne vous en parle pas dans toutes les institutions :

« Comme du mouvement syndical que l'organisation confédérale, ils ont dû prendre contact avec les maires, les députés, les ministres, etc... et par là même, ont plus ou moins perdu le contact avec la masse ouvrière. Bref, ils ont pratiqué pendant des décades une autre existence qui les a éloignés de cette masse dont, humainement, psychologiquement, ils ne peuvent plus sentir les profonds besoins : quiconque, à leur place, en ferait probablement tout autant ! Il est donc indispensable que tous ceux qui ont ainsi la lourde charge d'une organisation se retrouvent périodiquement dans les peines du métier, que ce soit la classe ou le chantier, la filature ou la fonderie : ce sera le meilleur correctif à la permanence. »

« Le syndicalisme actuel me semble être gravement menacé par deux maux fort dangereux que j'appellerai la permanence et l'inamovibilité, très souvent rassemblés sur les mêmes personnes. En quoi sont-ils si dangereux ? Parce qu'ils éloignent le syndicaliste du syndicalisme pur, et en font de simples fonctionnaires syndicaux gagnant leur vie par le syndicalisme. Je concède volontiers que l'un de ces maux, la permanence, est un mal nécessaire : on doit s'en garder le plus possible, mais il est évident que lorsqu'une organisation atteint une certaine importance, il devient difficile à celui qui en a la responsabilité d'assurer ses fonctions syndicales en plus d'un service ou d'un travail régulier. Mais pourquoi faut-il qu'au lieu de tempérer ce mal, on l'aggrave, on le multiplie grâce à ce chancre qui a nom l'inamovibilité, et qui ne peut trouver aucune justification sérieuse ? On

tuteurs syndiqués, au cours de leurs A.G., ont désigné eux-mêmes, en les choisissant sur trois listes-programmes en présence, les camarades devant former le bureau national.

Mais une autre garantie démocratique, complément indispensable de la rééligibilité, doit entrer dans les faits : c'est celle de la non-rééligibilité éternelle des responsables syndicaux. Il est évident que dans la plupart des organisations syndicales, pour ne pas dire dans toutes, les responsables le sont à perpétuité. Et à ce propos, j'écrivais en 1945, dans un bulletin syndical :

« Le syndicalisme actuel me semble être gravement menacé par deux maux fort dangereux que j'appellerai la permanence et l'inamovibilité, très souvent rassemblés sur les mêmes personnes. En quoi sont-ils si dangereux ? Parce qu'ils éloignent le syndicaliste du syndicalisme pur, et en font de simples fonctionnaires syndicaux gagnant leur vie par le syndicalisme. Je concède volontiers que l'un de ces maux, la permanence, est un mal nécessaire : on doit s'en garder le plus possible, mais il est évident que lorsqu'une organisation atteint une certaine importance, il devient difficile à celui qui en a la responsabilité d'assurer ses fonctions syndicales en plus d'un service ou d'un travail régulier. Mais pourquoi faut-il qu'au lieu de tempérer ce mal, on l'aggrave, on le multiplie grâce à ce chancre qui a nom l'inamovibilité, et qui ne peut trouver aucune justification sérieuse ? On

« Le syndicalisme actuel me semble être gravement menacé par deux maux fort dangereux que j'appellerai la permanence et l'inamovibilité, très souvent rassemblés sur les mêmes personnes. En quoi sont-ils si dangereux ? Parce qu'ils éloignent le syndicaliste du syndicalisme pur, et en font de simples fonctionnaires syndicaux gagnant leur vie par le syndicalisme. Je concède volontiers que l'un de ces maux, la permanence, est un mal nécessaire : on doit s'en garder le plus possible, mais il est évident que lorsqu'une organisation atteint une certaine importance, il devient difficile à celui qui en a la responsabilité d'assurer ses fonctions syndicales en plus d'un service ou d'un travail régulier. Mais pourquoi faut-il qu'au lieu de tempérer ce mal, on l'aggrave, on le multiplie grâce à ce chancre qui a nom l'inamovibilité, et qui ne peut trouver aucune justification sérieuse ? On

De la reconstruction de l'unité

Nous sommes quelques militants de base qui entendons reconstruire l'Unité syndicale.

Que nous soyons restés pour la forme, cégétistes ; que nous soyons passés à « Force Ouvrière » ; que nous soyons entrés dans l'autonomie, les uns et les autres, nous avons unanimement condamné, non seulement l'ingérence d'un parti politique dans le mouvement syndical, mais encore l'utilisation qu'il prétendait en faire pour servir sa propre politique.

En tant qu'actuel militant de « Force Ouvrière », je crois pouvoir déclarer que bon nombre de camarades, qui, comme moi, estiment que le syndicalisme sera indépendant ou qu'il ne sera pas, considèrent avoir fait le maximum de sacrifice pour le maintien de l'Unité qui en fait n'était que toute factice.

Cette factice unité ne profiterait nullement à la classe laborieuse de ce pays, mais uniquement à un parti politique qui n'a pas hésité à essayer de s'en servir pour assurer son avenir.

Les partisans de l'indépendance syndicale luttèrent hier avec acharnement contre la démagogie opportuniste du stalinisme au sein de la C.G.T. Aujourd'hui et demain ils entendent lutter pour la reconstruction de l'Unité au sein d'une Centrale syndicale démocratique et apolitique.

« Avant la scission, s'opposer avec énergie à l'ingérence politique dans le syndicalisme, c'était, d'après les stalinistes, faire de l'anticommunisme ; aujourd'hui, malgré que cela nous en ait coûté, nous avons quitté la C.G.T. politisée, nous sommes devenus, d'après toujours ces mêmes stalinistes, des traitres à la classe ouvrière, des américains, etc... etc... ce qui prouve que certains ne sont capables de réagir que par la menace et l'insulte en attendant les voies de fait ; ceci me rappelle l'atmosphère de certains Congrès cégétistes où les majoritaires d'alors ne pouvaient s'empêcher de laisser déborder leur haine et leur rancœur à notre égard. »

Cependant, je pense qu'il est nécessaire, dans l'intérêt de la classe laborieuse, de rassembler les véritables syndicalistes lesquels devront s'efforcer de reconstruire l'Unité syndicale.

Nous ne pouvons, ni les uns ni les autres, émettre la prétention de reconstruire cette Unité au sein même de l'actuelle C.G.T. ou de la C.G.T.F.O.

Pourquoi ?

D'abord, parce que la C.G.T. actuelle est inhabitable pour les apolitiques.

Ensuite, parce que la C.G.T. F.O. ne peut rallier la totalité des syndicalistes, certains estimant, à

une maison saine

pourrait citer de nombreux personnages qui, depuis dix, vingt et même trente années, tels des pairs et des lords, président aux destinées d'unions départementales, de fédérations, ou à celles de la C.G.T. Depuis des décades, ces hommes n'ont plus jamais peiné dans la mine, à l'usine, au bureau ; ils n'ont plus jamais manié le burin, la lime, la varlope ou la truelle ; ils n'ont plus jamais senti le regard du patron ou la précision de l'horloge, plus jamais entendu la cloche ou la sirène, plus jamais connu le maigre salaire. Ils sont devenus des fonctionnaires dont le labeur (auquel je ne veux enlever ni peine ni importance) est bien différent de celui de leurs mandataires. Par leur rôle représentatif, ils ont dû prendre contact avec les maires, les députés, les ministres, etc... et par là même, ont plus ou moins perdu le contact avec la masse ouvrière. Bref, ils ont pratiqué pendant des décades une autre existence qui les a éloignés de cette masse dont, humainement, psychologiquement, ils ne peuvent plus sentir les profonds besoins : quiconque, à leur place, en ferait probablement tout autant ! Il est donc indispensable que tous ceux qui ont ainsi la lourde charge d'une organisation se retrouvent périodiquement dans les peines du métier, que ce soit la classe ou le chantier, la filature ou la fonderie : ce sera le meilleur correctif à la permanence. »

Quel sentiment d'impuissance le syndiqué ne ressent-il pas en face d'un secrétaire fédéral ou confédéral ? Comme il se sent petit fétu de paille, en comparaison du haut fonctionnaire (cependant son délégué payé de ses deniers) parcourant les continents en sleeping ou en avion. Certes, le renouvellement des cadres syndicaux pose des problèmes difficiles, ne serait-ce que ceux de leur formation et de leur compétence. Mais ils ne sont pas insolubles si on veut les aborder avec résolution, et avec la volonté inébranlable d'aboutir.

Cet esprit de résolution, cette volonté, auront d'ailleurs à s'exercer, pour vaincre, contre les responsables eux-mêmes, car la mise en pratique des garanties démocratiques que je viens d'examiner ne sera très probablement pas à leur goût.

N'empêche ! La santé du syndicalisme, donc son efficacité, l'exigent. A nous tous de savoir vouloir et persévérer.

H. VIDALENCHÉ.

« Avant la scission, s'opposer avec énergie à l'ingérence politique dans le syndicalisme, c'était, d'après les stalinistes, faire de l'anticommunisme ; aujourd'hui, malgré que cela nous en ait coûté, nous avons quitté la C.G.T. politisée, nous sommes devenus, d'après toujours ces mêmes stalinistes, des traitres à la classe ouvrière, des américains, etc... etc... ce qui prouve que certains ne sont capables de réagir que par la menace et l'insulte en attendant les voies de fait ; ceci me rappelle l'atmosphère de certains Congrès cégétistes où les majoritaires d'alors ne pouvaient s'empêcher de laisser déborder leur haine et leur rancœur à notre égard. »

Cependant, je pense qu'il est nécessaire, dans l'intérêt de la classe laborieuse, de rassembler les véritables syndicalistes lesquels devront s'efforcer de reconstruire l'Unité syndicale.

Nous ne pouvons, ni les uns ni les autres, émettre la prétention de reconstruire cette Unité au sein même de l'actuelle C.G.T. ou de la C.G.T.F.O.

Pourquoi ?

D'abord, parce que la C.G.T. actuelle est inhabitable pour les apolitiques.

Ensuite, parce que la C.G.T. F.O. ne peut rallier la totalité des syndicalistes, certains estimant, à

(Suite en page 3)

RESTER DANS UNE C.G.T. démocratisée

La scission syndicale risque d'entraîner à la ruine le mouvement syndical tout entier. Si, en face d'un gouvernement uni contre nous, il y a deux syndicats d'instituteurs, ou deux Fédérations de l'Education Nationale, occupés avant tout à se faire concurrence, aucune victoire n'est possible. Le syndicat n'a pas pour but de réunir dans une amicale restreinte un petit groupe de gens tous d'accord ; c'est un organisme de combat, groupant pour une défense commune, ceux qui ont des intérêts communs, quel qu'ils soient par ailleurs leurs désaccords. Il est donc indispensable qu'il y ait place pour tous dans un seul syndicat, dans une seule Fédération ; dans une seule C.G.T. L'Unité est une nécessité vitale ; la briser est un crime !

NOUS N'IRONS PAS A FORCE OUVRIERE !

Depuis des mois déjà les ennemis du syndicalisme et du mouvement ouvrier préparent l'éclatement de la C.G.T. Les grands trusts (de France et d'Amérique), les apprentis dictateurs, les mouvements antilabouristes, ont eu ce but avoué. Ils ont partiellement réussi. Ils ont trouvé des complices à l'intérieur du mouvement syndical...

L'AUTONOMIE, UNE SOLUTION BOITEUSE !

L'autonomie apparaît à beaucoup de camarades, dans la situation actuelle, comme une panacée. Pour les uns, ce n'est qu'une forme cachée de la scission, une étape vers Force Ouvrière. Pour la majorité dans la tension actuelle entre les tendances, elle apparaît comme un moyen de sauvegarder l'unité. Il est possible en effet qu'il n'y ait pas d'autre solution, et dans ce cas l'autonomie sera la solution de repli pour éviter le pire ; si cette solution est adoptée par la majorité, il est clair qu'il faudra s'y

rallier en dernier lieu pour ne pas nous disperser, et suivre la décision de la majorité.

LA C.G.T. N'EST PAS PARFAITE !

Car, en face de la scission, l'attitude de ceux qui se contentent de dire que la C.G.T. continue, comme si rien ne s'était passé, est d'un aveuglement total. Non, la C.G.T. ne continue pas purement et simplement, puisqu'il y a eu scission ; et la scission ne se ramène pas au départ de cinq secrétaires confédéraux ! Si la scission a été possible, c'est parce que l'attitude bureaucratique de toutes les directions syndicales a rendu l'atmosphère souvent irrespirable.

LA C.G.T. PEUT CONTINUER : UNE C.G.T. DEMOCRATIQUE CONDITION DE L'UNITE

Ce n'est pas essentiellement en changeant les statuts qu'on peut démocratiser la C.G.T. ; les statuts sont démocratiques, mais ils n'ont pas été respectés. Il s'agit surtout d'un changement d'attitudes et d'habitudes. Cependant les modifications suivantes seraient utiles :

- a) limitation de la durée des fonctions de permanent rétribué (limitation calculée en assurant leur renouvellement) ;
- b) interdiction du cumul des mandats syndicaux et mandats politiques rétribués ;
- c) droit de contrôle de toutes les tendances sur la gestion financière ; droit d'expression de toutes les tendances dans le journal syndical du département, de la Fédération et de la C.G.T. ;
- d) réélection de tous les responsables syndicaux par des votes à bulletins secrets, avec représentation proportionnelle

Extrait d'un texte défendu en Meurthe-et-Moselle par Schwartz.

L'unité, problème de structure

On a donné à la scission de décembre dernier, beaucoup de raisons : troisièmes force, politisation de la C.G.T., manque d'efficacité de la C.G.T., manque de programme révolutionnaire etc. Toutes les causes et j'en passe sont vraies, mais elles ont plus ou moins d'importance. Nous avons le défaut, nous les syndicalistes révolutionnaires de croire que tous les travailleurs désirent un chambardement immédiat, que la crise est due uniquement à une absence de programme, au manque de mots d'ordre clairs des organisations syndicales. Ce n'est pas faux, mais il n'y a pas que cela, et surtout il y a quelque chose avant cela.

N'oublions pas qu'il y avait en 1945 environ six millions de syndiqués à la C.G.T., 750.000 à la C.F.T.C., et disons 100.000 à la C.N.T. ; sur quatorze millions de salariés, cela fait à peine la moitié des travailleurs organisés, et l'on me rendra cette justice que je suis large. Pourquoi ?

Le désir de se syndiquer est un besoin social, un réflexe d'auto-défense quasi psychologique. S'il n'y avait pas plus de travailleurs organisés, c'est que la C.G.T. n'était pas dès ce moment la grande maison où tous peuvent vivre, faire entendre leur point de vue, envisager certes le but final : la suppression du salariat, mais d'abord défendre leur pouvoir d'achat et leurs conditions de vie. Ne perdons jamais de vue les intérêts corporatifs immédiats profits mesquins mais tellement légitimes.

La cause profonde de la crise est d'abord due au manque de démocratie de la C.G.T., à l'impression qu'auraient les travailleurs de l'inutilité de se syndiquer. Le programme, les mots d'ordre, camarades, nous pouvons les proposer. Ce n'est pas à nous de décider, c'est aux syndiqués.

Nous ne pouvons pas inscrire dans des statuts confédéraux : contrôle ouvrier sur les prix, échelle mobile etc... Tous les syndiqués ne sont pas obligés d'adopter ces points de vue. L'orientation générale d'une orientation, les moyens d'action, la tactique, le programme même, sont des éléments variant avec la conjoncture économique, ils ont un caractère provisoire. Par contre le non cumul des mandats politiques et syndicaux, la représentation proportionnelle des courants, le contrôle permanent des décisions et des dirigeants, une représentation non proportionnelle, mais intelligente des catégories diverses, la non-rééligibilité des permanents sont titres possibles d'articles confédéraux qui recueilleront l'adhésion de l'immense majorité des travailleurs et qui ont un caractère permanent. Point de syndicalisme de secte, disons-nous : le syndicat n'est pas une organisation affiliative, dans ce cas ne brandissons pas les mots d'ordre que nous défendons comme tendance. Ceci est parfaitement notre droit au sein d'une organisation syndicale quand nous luttons pour faire triompher notre point de vue. Mais ici notre but est plus général, nous ne cherchons pas à rassembler les travailleurs autour du drapeau du syndicalisme révolutionnaire. Nous cherchons à les rassembler sous le drapeau de l'unité, il se trouve que nous syndicalistes révolutionnaires nous sommes pour l'unité, faisons alors abstraction de ce qui nous caractérise, de notre orientation sinon de notre idéologie, cherchons à créer un climat à l'aide d'un programme de reconstruction minimum. Offrons des idées acceptables par tous, au moins par tous ceux de bonne foi, sinon nous effrayerons certains, nous choquerons les autres.

Ch. CORDIER